

PÂTE À POLIR DE RENOVATION



00/06 – Mai 2006

:: DESCRIPTION

Crème de polissage contenant des poudres abrasives particulièrement fines.

:: DOMAINES D'APPLICATION

Son application permet de redonner une belle brillance à différents supports :

- inclusions réalisées avec la résine GTS dont la surface a nécessité un ponçage, la pâte à polir permettra de redonner brillance et éclat au bloc de résine.
- Gelcoat terni ou rayé sur moules et pièces, pont de bateau, ligne de flottaison.
- Plexiglas, pare-brise de bateau terni ou présentant de petites rayures,
- Peintures de pièces industrielles, voitures, etc ...

:: CARACTERISTIQUES PRODUIT

Couleur : blanc cassé

Consommation : 50 g/m²

Densité : env. 1,3 kg/l

:: MISE EN OEUVRE

Il conviendra d'appliquer la pâte à polir à l'aide d'un coton industriel ou d'un chiffon propre en décrivant de petits cercles sur une surface restreinte et en frottant énergiquement. Sur certains supports particulièrement ternes ou rayés, le renouvellement de l'opération est recommandé. Afin que la surface ait un bel éclat, un lustrage final intensif est indispensable.

L'opération de lustrage pour de grandes surfaces peut être faite avec une peau de mouton.

:: UTILISATION – SECURITE

Vous pouvez consulter les instructions relatives à la manipulation des produits et à leur élimination dans la dernière version de la fiche de données de sécurité et dans les fiches techniques correspondantes des Groupements des industries chimiques.

FICHE TECHNIQUE

Pâte à polir de rénovation



Les informations contenues dans le présent document, en particulier les recommandations relatives à la mise en œuvre et l'utilisation de nos produits, sont fournies en toute bonne foi et reposent sur l'état actuel de nos connaissances et notre expérience dans un cas normal. En raison de la diversité des matériaux et des substrats ainsi que des différentes conditions de travail, aucune garantie quant au résultat du travail ou à la responsabilité, quel que soit le rapport juridique, ne peut être fondée ni sur ces indications ni suite à un conseil verbal, à moins qu'une faute intentionnelle ou une grave négligence ne puisse nous être imputée. Dans ce cas, il faudra que l'utilisateur apporte la preuve qu'il a porté à notre connaissance par écrit, en temps voulu et de manière exhaustive, toutes les informations nécessaires à un examen objectif. Les droits de propriété détenus par des tiers doivent impérativement être respectés. Toutes les commandes sont soumises à nos conditions générales de ventes et de livraison en vigueur. Les utilisateurs doivent impérativement consulter la dernière version de la fiche technique relative au produit concerné et qui leur sera remise sur demande auprès de nos services.

Copyright VOSSCHEMIE